

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Béatrix, tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, le 2 novembre 2020, à compter de 19:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller # 1**
M. Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère # 6

Est absent :

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Administration**
 - 3.1 Avis de motion et dépôt du règlement d'emprunt #640-2020 – Mise aux normes des installations septiques du secteur Lac Vallée
- 4- **Travaux publics**
 - 4.1 Résolution pour acceptation des travaux – Dossier rue des Fougères
- 5- **Période de questions**
- 6- **Levée de l'assemblée**

254-11-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

- 3- **Administration**
 - 3.1 **Avis de motion et dépôt du règlement d'emprunt #640-2020 – Mise aux normes des installations septiques du secteur Lac Vallée**

Dépôt

Le conseiller M. Simon Mercier donne avis de motion et dépose le projet de règlement d'emprunt #640-2020 pour adoption à une séance ultérieure.

4- Travaux publics

4.1 Résolution pour acceptation des travaux – Dossier rue des Fougères
Matricule 9219-82-9240

255-11-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir la mise en demeure déposée au conseil pour autoriser les travaux de déplacement de la rue au 19 rue des Fougères tel que décrit dans la mise en demeure pour le matricule 9219-82-9240. Le délai accordé pour les travaux est de 20 jours à partir de la présente résolution.

ADOPTÉE

5- Période de questions

Aucune

6- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

256-11-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h20.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim